

Violences et migrations

Évaluation

2 méthode d'évaluation : exposé et évaluation orale.

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Paris Nanterre / Paris 8

Présentation

La théorie de la justice restaurative n'a pas cessé de gagner en succès, au niveau mondial, depuis la fin du XXème siècle. Elle a été progressivement adoptée dans des systèmes de justice pénale par plusieurs pays, et elle est devenue aujourd'hui une des priorités dans des instances internationales comme l'Office de Nations Unies contre les Drogues et le Crime ou la Cour Pénale Internationale.

Ce séminaire de recherche propose d'effectuer une analyse approfondie de la justice restaurative en commençant par étudier ses origines historiques. Cela, à travers l'évolution de la criminologie jusqu'à la naissance des mouvements abolitionnistes de la prison.

Ensuite, ses fondements théoriques seront mis en perspective, vis-à-vis les justifications juridiques et philosophiques de la peine de prison. Cela, en passant revue des auteurs comme Michel Foucault, Walter Benjamin ou Paul Ricoeur. Afin de compléter l'analyse, les perspectives critiques de ce type de justice seront abordées pour saisir ses enjeux et limites.

Finalement, à titre d'exemples d'application concrète, le séminaire propose d'étudier en détail deux cas de systèmes de justice transitionnelle qui ont appliqué dispositifs de justice restaurative. Le cas de la Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud et celui de la Juridiction Spéciale pour la Paix en Colombie.